



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan de l'orientation post 3^{ème}

2023-2024

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

SOMMAIRE

1. Avant-propos : les différents dispositifs de 3^{ème}
2. Analyse des décisions d'orientation par type de 3^{ème}
3. Les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la voie générale et technologique
4. Les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la voie professionnelle
5. Analyse départementale des demandes des familles et des décisions d'orientation
6. Analyse genrée des demandes et des décisions d'orientation
7. Analyse sociale des demandes et des décisions d'orientation

Précautions de lecture :

Les analyses des demandes des familles qui suivent portent sur la voie demandée en premier vœu.

Les décisions d'orientation considérées sont les réponses des chefs d'établissements à ces demandes.

Dès lors que le niveau scolaire le permet, le chef d'établissement et l'équipe éducative lors du conseil de classe se prononcent sur toutes les voies d'orientation accessibles à l'élève (1^{ère} année de CAP, 2^{nde} professionnelle et 2^{nde} générale et technologique). Cependant la décision d'orientation qui est retenue dans notre bilan est celle répondant au premier souhait de l'élève.

A titre d'exemple, un élève demandant une 2^{nde} professionnelle en premier vœu et à qui toutes les voies d'orientation auront été accordées, se verra retenir comme décision d'orientation la 2^{nde} professionnelle.

Si le premier vœu de l'élève ne peut être satisfait (par exemple la 2^{nde} générale et technologique), la décision d'orientation retenue sera celle qui peut être accordée (soit la 2^{nde} professionnelle ou la 1^{ère} année de CAP).

1. Avant-propos : les différents dispositifs de 3^{ème}

Répartition des élèves de l'année 2023-2024 dans les différents dispositifs

3^{ème} Générale : 27 734 élèves (-1% par rapport à 2022-2023)

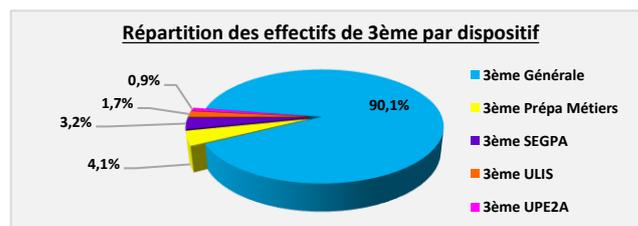
3^{ème} Prépa Métiers : 1 272 élèves (- 4%)

3^{ème} SEGPA : 981 élèves (- 3%)

3^{ème} ULIS : 520 élèves (+7%, hausse similaire à l'an dernier)

3^{ème} UPE2A : 274 élèves (- 4%)

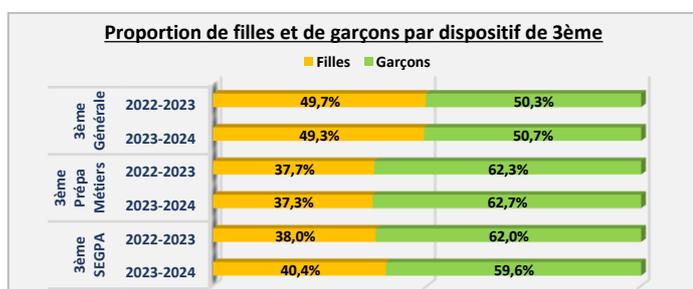
Total élèves de 3^{ème} : 30 781 (-1%)



Comparativement à l'année scolaire 2022-2023, une légère baisse des effectifs s'observe sur le niveau 3^{ème}, tous dispositifs confondus sauf en ULIS où on observe une hausse d'effectif de 7%.

Analyse du genre au sein des dispositifs

Les effectifs en 3^{ème} Générale bénéficient d'une réelle mixité avec 49,3% de filles et 50,7% de garçons.



En 3^{ème} Prépa Métiers les filles sont minoritaires et représentent seulement 37,3% de l'effectif des élèves. La répartition genrée dans ce cursus demeure très stable depuis plusieurs années.

Notons une légère augmentation de l'effectif des filles en 3^{ème} SEGPA cette année (+2,4 points) pour atteindre les 40,4%.

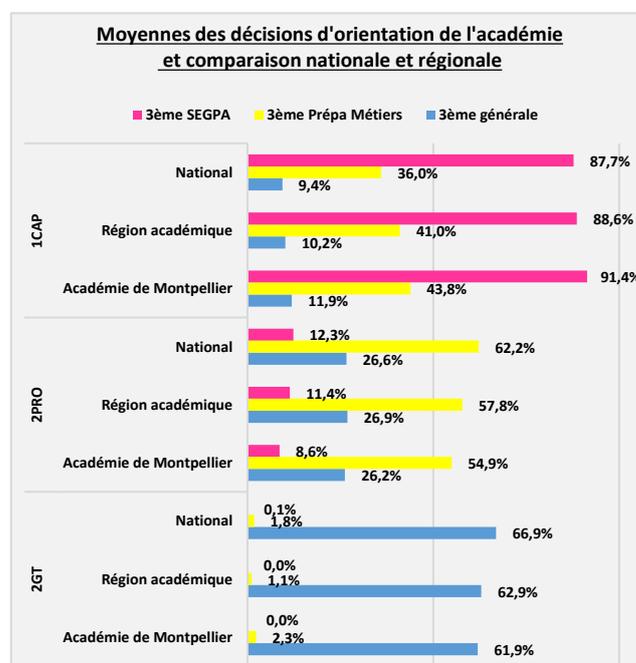
2. Analyse des décisions d'orientation par type de 3^{ème}

Focus académique

3^{ème} SEGPA : 91,4% des décisions d'orientation ont été prononcées vers un CAP (proportion en hausse de 3 points par rapport à 2023), 8,6% vers la 2^{ème} Professionnelle (en baisse de 2,8 points) et aucun élève n'a obtenu une orientation en 2^{ème} GT.

3^{ème} Prépa Métiers : 54,9% d'élèves ont obtenu une décision d'orientation vers la 2^{ème} Professionnelle (augmentation conséquente de l'ordre de 5 points comparativement à l'année précédente), 43,8% ont bénéficié d'une orientation vers le CAP (en baisse importante de 5 points) et 1,3% d'entre eux ont une décision pour la 2^{ème} GT (similaire à 2023).

3^{ème} Générale : on observe 61,9% de décisions d'orientation vers la 2^{ème} GT soit une baisse de 0,9 point par rapport 2023, 26,2% des élèves ont obtenu une décision d'orientation vers la 2^{ème} Professionnelle (semblable à l'an dernier) et 11,9% vers la 1^{ère} année de CAP (hausse de + 1,1 point par rapport à 2023).



Focus région académique (académies de Montpellier et Toulouse)

Les taux des décisions d'orientation de l'académie de Montpellier et de Toulouse sont très proches pour la 3^{ème} Générale.

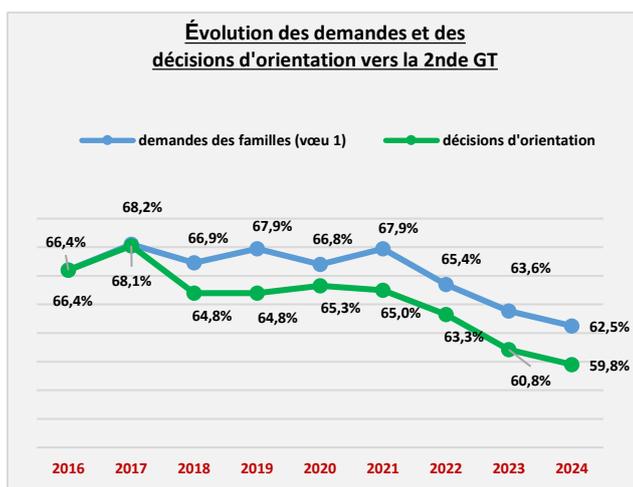
Pour les élèves ayant suivi une scolarité en SEGPA, on note un écart de 2,8 points entre les décisions d'orientation vers la 2^{ème} professionnelle dans l'académie de Montpellier (8,6%) et celles en région académique (11,4%).

Toutefois cette différence tend à se réduire puisqu'en 2023 l'écart était de 5 points. Un même écart s'observe concernant les décisions d'orientation vers la 1^{ère} année de CAP.

Écart semblable en 3^{ème} Prépa Métiers, pour les décisions d'orientation vers la 2^{nde} professionnelle (54.9% sur l'académie de Montpellier et 57.8% en région académique) et la 1^{ère} année de CAP (43.8% sur Montpellier et 41% pour la région académique).

3. Les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la voie générale et technologique

Les données concernent les 3^{èmes} générales et 3^{ème} prépa-métiers

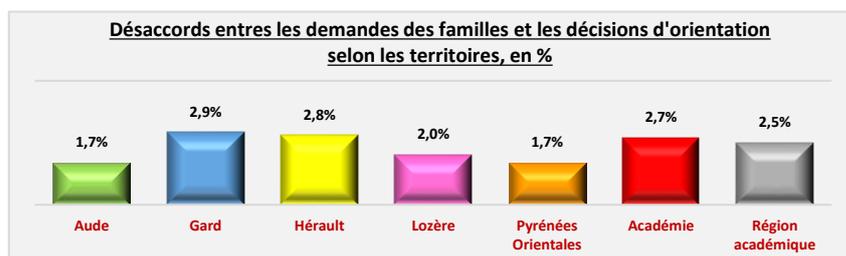


Les demandes des familles pour une poursuite d'études en 2^{nde} GT sont en baisse régulière depuis 2021. En 2024, 62.5% des familles des élèves de 3^{ème} ont demandé une orientation en 2^{nde} GT soit une baisse de 1,1 point par rapport à 2023.

Cela s'accompagne d'une baisse des décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT qui sont prises par les chefs d'établissement (-1 point) et atteignent un taux de 59,8%.

Ces évolutions négatives des demandes et des décisions d'orientation sont moins importantes qu'en 2023 où nous observons une baisse de 1.8 point pour les demandes et 2.5 points pour les décisions d'orientation.

En 2024, les désaccords entre les décisions d'orientation prises en conseils de classe et les demandes des familles s'élèvent à 2,7% dans notre académie (-0.3 point par rapport à l'an dernier). Ce taux est très proche de celui observé en région académique.

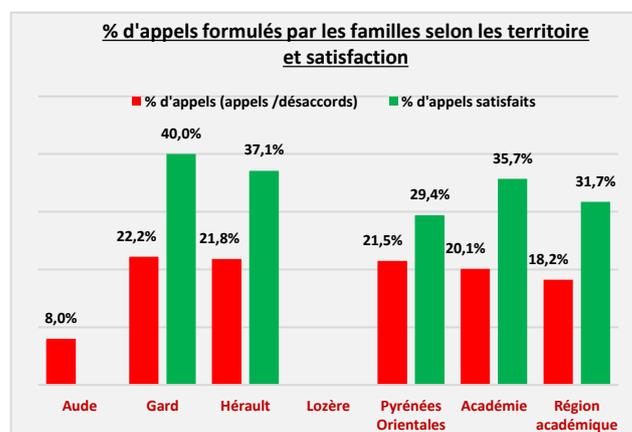


Les désaccords entre les décisions d'orientation prises en conseils de classe et les demandes des familles sont très proches sur les différents territoires. Les taux les plus faibles observés se situent dans les départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales (1.7%) et les plus élevés sont dans l'Hérault et le Gard (respectivement 2.8% et 2.9%).

Les démarches d'appel :

Dans l'académie de Montpellier, suite à l'entretien avec les chefs d'établissement, 20.2% des familles en désaccord ont décidé de faire appel de la décision d'orientation rendue pour leur enfant (proportion en hausse de 2.9 points comparativement à 2023).

Sur le plan départemental, une hétérogénéité s'observe. Aucune démarche d'appel n'est recensée en Lozère et seulement 5 dans l'Aude (soit 8% du nombre total de désaccords) alors que les autres départements ont des pourcentages d'appel très proches cette année (fourchette comprise entre 21.5% pour les Pyrénées Orientales et 22,2% dans le Gard).

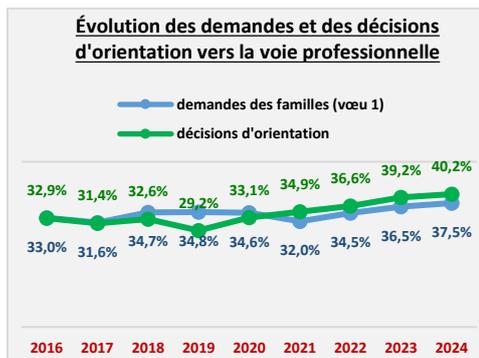


Les appels satisfaits :

Dans notre académie, **les appels ont été satisfaits dans 35.7%** des cas (+ 4 points par rapport à la région académique). Les proportions de satisfaction en appel sont relativement proches dans l'Hérault et le Gard (respectivement 37.1% et 40%). Dans les **Pyrénées Orientales**, on note un **pourcentage d'appels satisfaits plus faible** qui n'excède pas 29.4%. L'absence d'appels satisfaits dans l'Aude ne peut être comparé aux autres territoires en raison du trop petit effectif (5 élèves en appel).

4. Les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la voie professionnelle

Les données concernent les 3^{èmes} générales et 3^{ème} prépa-métiers



On constate que la hausse des **demandes des familles** vers la voie professionnelle, continue sa progression amorcée en 2022.

Cette année les demandes pour une orientation en voie professionnelle atteignent 37.5% (+ 1 point par rapport à 2023).

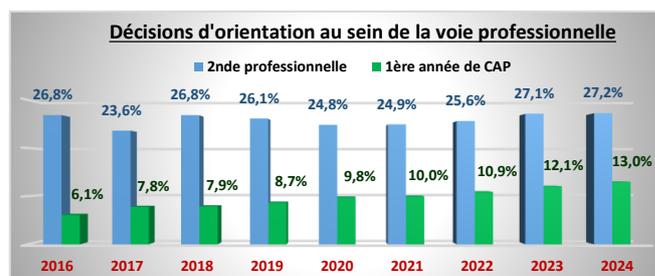
Les **décisions d'orientation** des chefs d'établissement vers la voie professionnelle accompagnent cette hausse de la demande et portent à 40.2% les orientations vers la voie professionnelle (+ 1 point également).

L'écart entre les demandes et les décisions est similaire à l'an dernier et s'élève à 2.7 points.

Dans le graphique ci-contre, on observe la répartition des **décisions d'orientation** au sein de la voie professionnelle.

Les décisions d'orientation vers le **CAP** atteignent 13% cette année (hausse de + 0.9 point par rapport à 2023) et sont en constante augmentation depuis 2016.

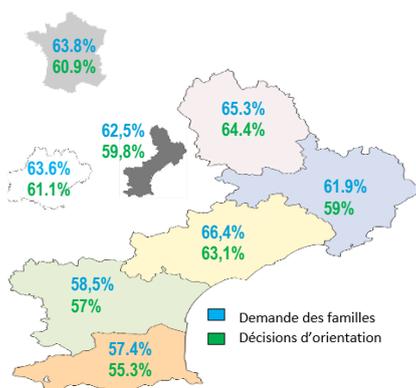
Les décisions vers la **2^{nde} Professionnelle** sont de l'ordre de 27,2% (proportion similaire à l'an passé).



5. Analyse départementale des demandes des familles et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers, boursiers et non boursiers.

Vers la 2^{nde} Générale et Technologique



Le recul des demandes et des décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT dans notre académie se poursuit (-1 point en comparaison avec 2023). Cette tendance s'observe également à l'échelle de la région académique et de façon encore plus conséquente sur le plan national.

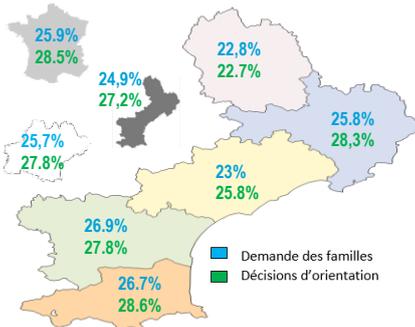
L'Aude et les Pyrénées Orientales demeurent les départements où la demande de poursuite d'études vers la 2^{nde} GT est la plus faible (respectivement 58,5% et 57,4%). Notons une baisse de la demande des familles pour la 2^{nde} GT un peu plus conséquente dans les Pyrénées Orientales cette année (-1.6 point en comparaison avec 2023).

L'Hérault demeure le territoire où la demande des familles vers la 2^{nde} GT est la plus importante (66,4%) mais on observe toutefois un recul de 1.1 point par rapport à 2023.

Les écarts entre les demandes des familles et les décisions d'orientation en 2^{nde} GT sont disparates selon les départements.

La Lozère, l'Aude et les Pyrénées Orientales présentent les écarts les plus faibles (entre 0.9 et 2.1 points) alors qu'ils sont plus conséquents dans le Gard et l'Hérault (entre 2.9 et 3.3 points).

Vers la 2nde Professionnelle



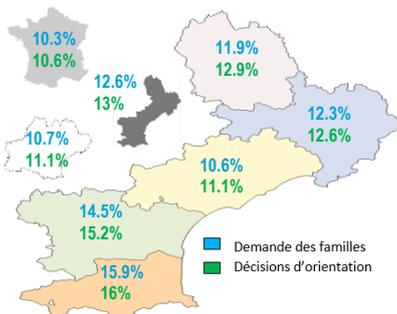
Le taux académique des demandes des élèves vers la 2nde professionnelle demeure stable, à hauteur de 24,9%. Il est toutefois inférieur aux valeurs observées en région académique (25,7%) et au national (25,9%).

En 2024, la Lozère et l'Hérault sont les départements qui présentent les pourcentages de demandes d'orientation vers la 2nde Professionnelle les plus faibles (respectivement 22,8% et 23%).

C'est dans les Pyrénées Orientales et l'Aude que l'on constate le plus de demandes (respectivement 26,7% et 26,9%) soit près de 4 points de plus qu'en Lozère et dans l'Hérault. Notons que dans les Pyrénées Orientales, ce choix élevé des familles pour la 2nde professionnelle est tout de même en recul de 2,3 points par rapport à l'an dernier. Par ailleurs, cette disparité des demandes des familles selon les territoires est en régression cette année (-2 points par rapport à 2023).

Les écarts entre les demandes des familles et les décisions d'orientation sont plus importants dans l'Hérault et le Gard (entre 2,5 et 2,8 points).

Vers la 1^{ère} année de CAP



Le taux académique de demandes des élèves vers la 1^{ère} année de CAP se situe à 12,6% (soit +0,9 point par rapport à 2023), il demeure plus élevé qu'en région académique (10,7%) ou sur le territoire national (10,3%).

Comme chaque année, c'est dans l'Hérault que l'on observe le moins de demandes d'orientation des familles vers le CAP, de l'ordre de 10,6%. Inversement, c'est dans les Pyrénées Orientales que les demandes d'orientation vers le CAP sont les plus élevées (15,9%). Dans ce dernier département, le choix des familles pour le CAP a progressé significativement de 3,9 points par rapport à 2023 et il s'en suit naturellement un pourcentage de décisions d'orientation élevé (16%).

L'écart entre les demandes et les décisions d'orientation vers le CAP demeure faible (taux le plus élevé observé ne dépassant pas 1 point).

5. Analyse genrée des demandes et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers

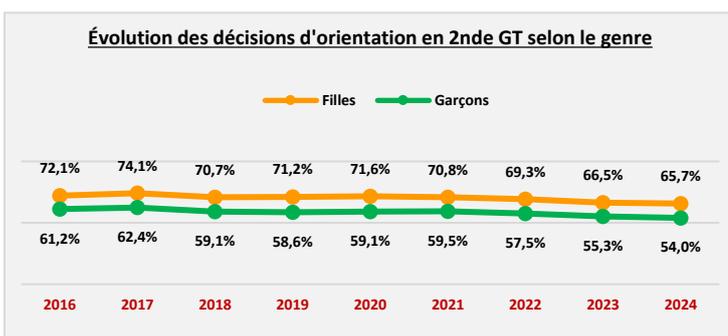
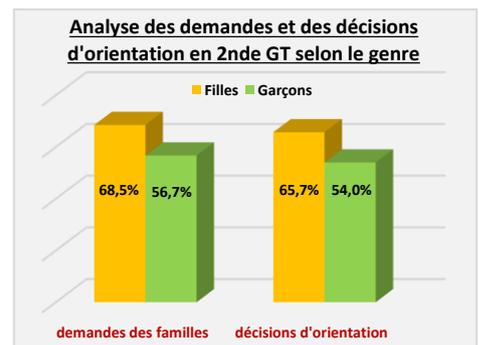
Analyse des demandes et des décisions d'orientation vers la voie générale et technologique

Comme chaque année, les filles sont plus nombreuses à demander et à obtenir une décision d'orientation vers la 2nde GT.

En 2024, 65,7% des filles de 3^{ème} ont bénéficié d'une décision d'orientation vers la 2nde GT (68,5% en avaient fait la demande) et cela reste stable par rapport à 2023.

Concernant les garçons de 3^{ème}, 54% ont bénéficié d'une décision d'orientation favorable pour la 2nde GT (pour 56,7% de demandes des familles).

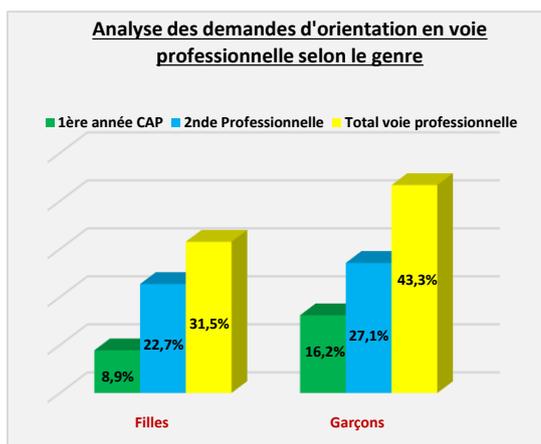
Notons également que les demandes des garçons vers la 2nde GT ont reculé un peu plus (-1,3 point par rapport à 2023) que celles des filles (-0,8 point en comparaison avec l'année dernière).



On constate un recul des décisions d'orientation en 2nde Générale et Technologique depuis 2022 pour tous les élèves.

En 2024, on observe un léger ralentissement de ce recul de l'ordre de 0,8 point (contre 2,8 points en 2023) pour les filles et de 1,3 point pour les garçons (2,2 points en 2023) qui suit le mouvement des demandes des élèves précédemment observé.

Analyse des demandes et des décisions d'orientation vers la voie professionnelle



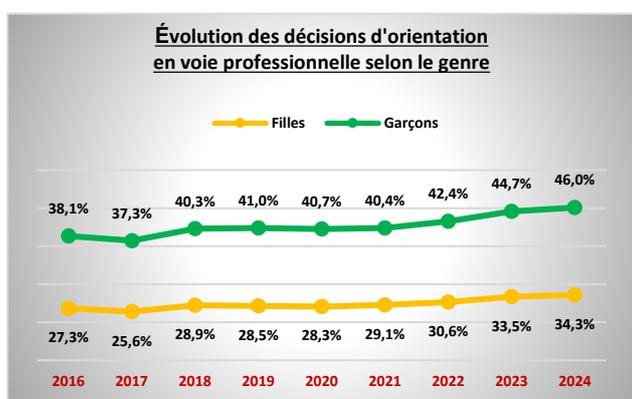
La voie professionnelle est comme chaque année davantage demandée par les garçons (43.3% d'entre eux la demandent soit une légère hausse de 1.6 point par rapport à 2023) que par les filles (31,5% d'entre elles).

En 2024, 27,1% des garçons de 3^{ème} ont demandé une 2^{ème} Professionnelle et les filles ont été 22,7% à faire le même choix. Ces valeurs sont très proches de celles de 2023.

En CAP, on note 8,9% de demandes de la part des filles (valeurs stables) et 16.2% pour les garçons (en hausse de 1.6 point par rapport à 2023).

Au final, l'écart filles / garçons sur les demandes de 2^{ème} professionnelle s'élève à 4.4 points (similaire à l'an dernier) et pour la 1^{ère} année de CAP, celui est bien plus important et s'élève à 7.3 points (en hausse de 1.4 point depuis

Évolution des écarts de décisions d'orientation (toutes voies confondues) entre les garçons et les filles



Ci-contre, le graphique présente l'évolution des décisions d'orientation vers la voie professionnelle depuis 2016.

Les décisions d'orientation vers la voie professionnelle continuent de progresser et se situent à 46% pour les garçons (+1,3 point par rapport à 2023) et 34,3% pour les filles (+0.8 point).

En 2024, on observe tout de même un léger ralentissement de la croissance de la courbe des garçons (entre 2022 et 2023 on notait une hausse plus importante de 2.3 points) tout comme celle des filles (hausse de 2.9 points en 2023).

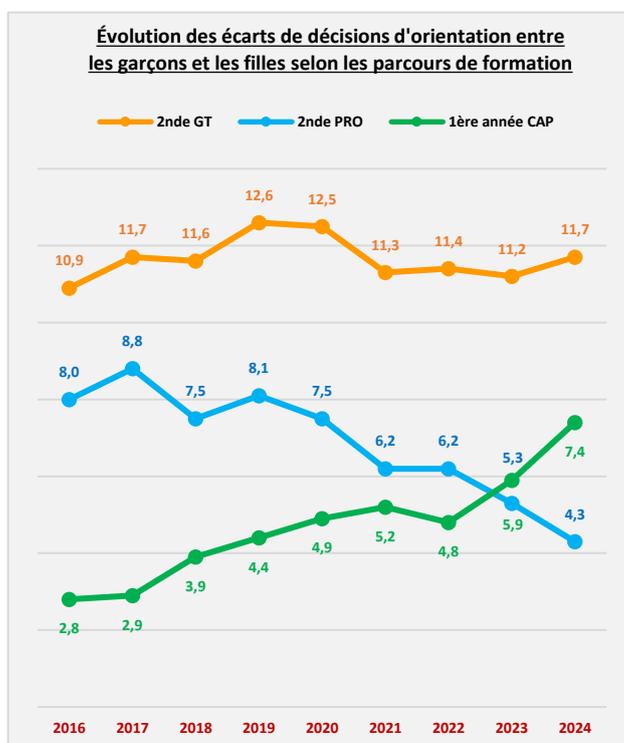
Ci-contre le graphique met en valeur les différences entre les décisions d'orientation des filles et des garçons.

La courbe d'écart filles / garçons concernant les décisions d'orientation vers le CAP continue sa progression (+ 1,5 point) en 2024 pour atteindre 7.4 points d'écart.

Inversement, l'écart entre les décisions d'orientation des filles et des garçons pour la 2^{ème} Professionnelle continue de baisser (-1 point encore cette année) et se situe à 4.3 points en 2024.

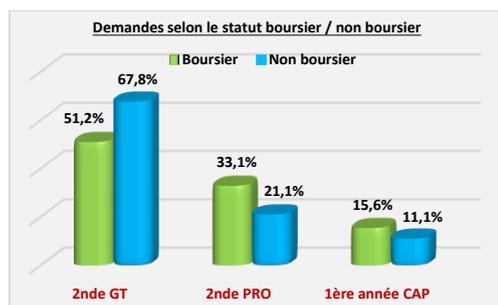
Notons que jusqu'en 2022, les écarts filles / garçons dans les décisions d'orientation étaient plus importants en 2^{ème} Professionnelle qu'en CAP cependant cette tendance s'est inversée en 2023 et elle se renforce en 2024.

L'écart dans les décisions d'orientation des filles et des garçons demeure relativement stable pour la 2^{ème} GT depuis 2021 de l'ordre de 11,7 points pour 2024.



5. Analyse sociale des demandes et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} générales et prépa-métiers



Ci-contre, nous comparons les demandes d'orientation des familles selon le statut de boursier ou de non boursier des élèves de 3^{ème}.

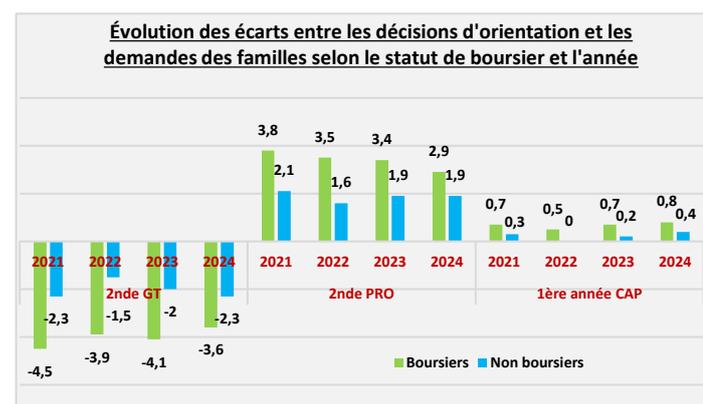
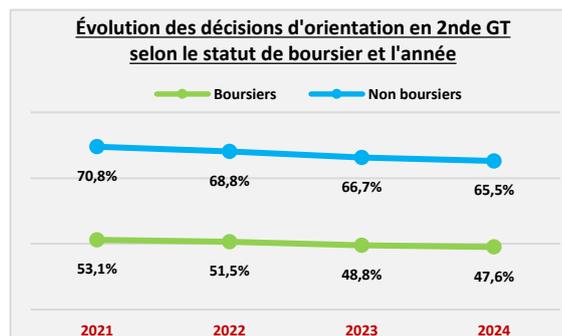
Il apparaît que les élèves **boursiers ne sont que 51.2% à demander une orientation en 2^{nde} GT** alors que leurs camarades **non boursiers** demandent cette orientation à hauteur de **67.8%**, soit un écart négatif conséquent de 16.6 points. **Inversement, les élèves boursiers de 3^{ème} sont 33.1% à demander une poursuite d'études en 2^{nde} professionnelle alors que les élèves non boursiers ne sont que 21.1% à faire cette demande** (soit + 12 points pour les boursiers).

L'écart entre les demandes vers le CAP des élèves boursiers (15.6%) et non boursiers (11.1%) est nettement moins conséquent (de l'ordre de 4.5 points).

Ci-contre, nous observons l'évolution des décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT selon le statut de boursier ou de non boursier des élèves de 3^{ème}.

Il apparaît qu'en 2024, **les élèves boursiers ne sont que 47.6% à bénéficier de cette décision** d'orientation vers la 2^{nde} GT alors que leurs camarades **non boursiers sont 65.5% à en bénéficier**, soit un écart négatif conséquent de 17.9 points.

Notons que depuis 2021, l'écart entre les boursiers et les non boursiers bénéficiant d'une décision d'orientation vers la 2^{nde} GT demeure stable (0.2 point de variation entre 2021 et 2024).



Le diagramme ci-contre, met en exergue l'évolution des écarts entre les décisions d'orientation rendues par les chefs d'établissement et les demandes des familles selon la voie d'orientation obtenue.

Même si **les écarts observés pour les élèves boursiers concernant la 2^{nde} GT ainsi que la 2^{nde} professionnelle, tendent à baisser très légèrement**, il apparaît tout de même qu'ils **sont près de 2 fois plus importants** que pour les élèves non boursiers. Par contre, très peu d'écarts s'observent pour la 1^{ère} année de CAP (variation de 0,2 à 0.5 point maximum).

Dans l'**Aude** on observe la **différence la plus faible**, soit 0.5 point **entre les boursiers** (écart demande / décision d'orientation de 1.9 point) **et les non boursiers** (écart D/DO de 1.4 point) **suivi de la Lozère** avec une différence de 0.9 point entre les boursiers et les non boursiers **demandant la 2^{nde} GT**.

Dans le **Gard**, la **différence est plus importante**, de l'ordre de 1.9 point entre les boursiers (écart D/DO de 4.2 points) et les non boursiers (écart D/DO de 2.3 points), suivi de l'Hérault (1.6 point de différence entre les boursiers et les non boursiers) et les Pyrénées Orientales (1.2 point de différence).

Écarts entre les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT selon le territoire

